

ANTIDOPING CONTROL / CONTROLE ANTI-DOPAGE

INFORMATION

- Testing will be conducted under the 2012 Anti-doping Rules of the UCI.
- If no specific instruction has been given by the UCI Anti-Doping Commission, the riders will be selected as listed in Appendix 3 of the A.D. Rules of the UCI:
 - All finals: winner and one random
 - Records: the team manager should immediately go to the doping control room with the rider to have a urine test if they wish to validate the performance
- Riders selected for anti-doping will be identified on a list by their race number or their place in the ranking. The list will be posted at the entrance of the anti-doping room and near the front straight track entrance immediately after the race.
- The riders to be tested will be notified by a chaperone; the notified rider shall remain within sight of the chaperone at all times from the moment of in-person notification until the completion of the sample collection procedure. Team officials should not prevent the chaperone to continuously observe the rider. Should no chaperone be present, the rider shall proceed immediately to the doping control station. The absence of a chaperone shall not excuse the rider for not reporting in time to the doping control station.
- Each rider to be tested must present himself at the doping control station as soon as possible and at the latest within 30 (thirty) minutes of finishing the race. If a rider takes part in an official ceremony or attends a press conference, the deadline shall be 30 (thirty) minutes of the end of the ceremony or of the moment that his presence is no longer required at the press conference, whichever is the latest.
- Riders must report to the doping control station with their current license; but if it has no photograph, another I.D. with a photo must be presented. Riders may be accompanied by a person of his choice and an interpreter.
- Even if there are chaperons present, ultimately IT IS THE RIDERS' RESPONSIBILITY TO CHECK IF THEY HAVE BEEN SELECTED FOR ANTI-DOPING CONTROLS. If the rider does not attend the test, a violation of the UCI Anti-Doping Rules will be noticed and the rider could be sanctioned in accordance with Chapter X of these Rules.
- Any changes related to the localization of the riders participating in the race (hotel name, address and telephone/fax numbers) must be communicated to the UCI as soon as possible; if these changes occur at the last minute, the communication has to be made to the UCI Doping Control Officers.

CONTROLE ANTI-DOPAGE

INFORMATION

- Les contrôles antidopage se dérouleront selon le Règlement Antidopage de l'UCI 2012.
- A défaut d'instructions spécifiques de la Commission Antidopage de l'UCI, les coureurs seront sélectionnés selon l'annexe 3 du Règlement Antidopage de l'UCI:
 - Toutes les finales : vainqueur et un tiré au sort
 - Records : le chef d'équipe devra solliciter immédiatement les Agents de Contrôle du Dopage pour effectuer le prélèvement urinaire s'il veut homologuer le record
- Une liste avec (soit le numéro de dossard ou le classement) des coureurs devant se présenter au contrôle antidopage sera affichée à l'entrée du poste de contrôle du dopage ainsi que vers la porte d'accès à la piste de la ligne droite d'arrivée.
- Les coureurs, devant se soumettre aux contrôles, seront avisés par une escorte (chaperon); les coureurs ainsi sélectionnés doivent demeurer en contact visuel avec l'escorte du moment de leur notification jusqu'à la fin de la procédure. Le personnel d'encadrement du coureur ne doit pas empêcher l'escorte d'observer le coureur de manière ininterrompue. L'absence d'une escorte n'excuse pas le coureur de ne pas se présenter à temps au poste de contrôle du dopage. Les coureurs sélectionnés pour les contrôles anti-dopage seront notifiés en personne à la ligne d'arrivée par des chaperons portant un chasuble UCI noir. Il leur sera demandé de signer le formulaire de notification (la signature du chef d'équipe sur le formulaire de notification lie également le coureur) et sera escorté jusqu'au local antidopage.
- Les coureurs sélectionnés pour les contrôles doivent se présenter de suite après leur arrivée et au plus tard dans les 30 minutes, au poste de contrôle du dopage. Pour les coureurs qui participent à une cérémonie protocolaire et / ou à une conférence de presse, dans les 30 minutes suivantes celles-ci ou à partir du moment que leur présence n'est plus requise. Les coureurs qui ont abandonné se présenteront immédiatement au poste de contrôle du dopage.
- Les coureurs doivent se présenter avec leur licence; dans la situation où la licence émise par leur fédération nationale ne comporte pas de photographie, un document officiel avec photo devra être présenté en plus de la licence.
- Même s'il y a des chaperons présents, il incombe aux coureurs de vérifier s'ils ont été sélectionnés pour les contrôles antidopage. Selon le règlement antidopage de l'UCI, un cas de non-présentation, une infraction au Règlement Antidopage sera constatée et le coureur pourra être sanctionné conformément au Chapitre X de ce règlement
- Tout changement de localisation des coureurs (adresse, numéro de téléphone du manager) doit être communiqué sans délai à l'UCI; si ce changement survient à la dernière minute, celui-ci doit être communiqué aux Agents de Contrôle du Dopage.